



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR
Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse
Case postale 2230 CH-3001 Berne
cran02@bluewin.ch - www.cran.ch - IBAN: CH86 0900 0000 3051 4517 5



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 24 JUIN 2019

VIOLENCES POLICIÈRES RACISTES À BÂLE

Encore un jeune Corps Noir supplicié dangereusement !

Le 28 février 2018, Mike, un ressortissant nigérian de 40 ans et père de famille, trouve la mort suite à des violences policières extrêmes. Interpellé en ville de Lausanne par des policiers le soupçonnant d'être un trafiquant de drogue sur la seule base du profilage racial, et ayant osé émettre une protestation, il s'est aussitôt retrouvé plaqué violemment au sol et immobilisé de longues minutes. Des témoignages recueillis par des journalistes (notamment *20 Minutes*, 1.03.2018) font état de longs cris et gémissements de douleur entendus avant de rendre l'âme. Alors que la police cherchera à faire prévaloir la thèse d'une intoxication par overdose, affirmant preuve à l'appui avoir trouvé des boulettes de cocaïne dans sa bouche, le rapport d'autopsie sera formel sur l'absence de la moindre trace de drogue dans le corps. Le Nigérian était bien mort supplicié par la police. Ce n'était pas le premier corps détruit par la police suisse¹.

Le 24 mai dernier, le même scénario a failli se répéter, cette fois à Bâle, à un jeune Suisse Noir d'origine afro-colombienne. Selon le journal *20 Minuten* (29.05.2019), Jefferson MOSQUERA, 19 ans, circulait paisiblement sur un skateboard dans la vieille-ville de Bâle. Une patrouille policière l'interpelle pour contrôle d'identité. Le jeune possède ses papiers sur lui. Il est en règle. Pendant que ses papiers sont examinés, l'envie de fumer le pousse à allumer une cigarette. Le policier la lui arrache sans ménagement. Pour avoir protesté contre cette surprenante interdiction, il se retrouve aussitôt plaqué au sol, et menotté. Bien qu'il n'oppose aucune résistance, le policier appelle du renfort. Un témoin qui a assisté à toute la scène raconte : « *Lorsque le jeune était plaqué au sol, quatre autres policiers sont arrivés en renfort. Ils l'ont pressé contre le sol avec leurs genoux sur son dos et sur sa nuque. Il a crié de douleur qu'il n'arrivait plus à respirer. Je suis intervenu et demandé qu'a-t-il fait ? La police m'a ordonné de m'éloigner. A la fin, 15 policiers étaient sur place et ils l'ont emmené menotté. C'était totalement exagéré* » Et comme si cela ne suffisait pas, alors qu'ils sont quinze policiers face à un homme qu'ils ont maîtrisé, les brutalités continuent, comme le relate le jeune Noir : « *Lorsqu'ils ont voulu m'embarquer, ils m'ont poussé si violemment contre la voiture qu'une de mes dents s'est cassée. Je voulais simplement savoir pourquoi je devais être embarqué. Ils*

¹ Outre Mike, le Nigérian, plusieurs autres Noirs ont déjà trouvé la mort entre les mains de la police :

- **Le 24 octobre 2017**, un jeune ressortissant gambien de 23 ans, interpellé sur la base du profilage racial, en étant pris pour un autre qui était recherché, meurt dans les locaux de la police à Lausanne
- **Le 6 novembre 2016**, à Bex, dans le canton de Vaud également, deux patrouilles de police venues neutraliser un jeune Noir citoyen suisse, qui les menaçait avec un couteau de cuisine le canardent de plusieurs balles.
- **Le 17 mars 2010**, à l'aéroport de Zürich-Kloten, un requérant d'asile Nigérian trouve la mort avant son refolement, pendant que des policiers essaient de le maîtriser au sol, menotté et entravé aux pieds.
- **Le 16 mars 2008**, un Sierra-Léonais de 26 ans, frappé de « Non-Entrée en matière » pour sa demande d'asile, meurt dans les locaux de la Gendarmerie du Sentier, à Yverdon, dans le canton de Vaud.
- **Le 25 août 2007**, une Guinéenne de 25 ans, est retrouvée morte au pied de son immeuble, à Genève. Des policiers ayant fait irruption à 3 h du matin dans son appartement, sans mandat d'arrêt ni de perquisition, prétendent qu'elle s'est jetée de son balcon, au 4ème étage, à leur arrivée. Mais le corps ne présente de trace d'écrasement au sol.
- **Le 1^{er} septembre 2004**, alors qu'il était emprisonné depuis sept jours, un requérant d'asile nigérian de 17 ans, incarcéré à la suite d'une rafle de la police dans un centre de requérants d'asile à Lugano, est retrouvé pendu au moyen d'un drap, aux barreaux de sa cellule, dans la prison de district de Bellinzona, en Suisse italienne.
- **Le 12 février 2003**, meurt un requérant d'asile originaire du Nigéria, laissé plusieurs jours sans soins, selon des témoins, au centre pour requérants *Thurof* à Oberbüren, dans le canton de Saint-Gall.
- **Le 1^{er} mai 2001**, un jeune Nigérian de 27 ans, meurt par étouffement au Centre de refolement de Granges, en Valais, lors d'une tentative de renvoi forcé extrêmement musclé.

ne m'ont donné aucune raison. Comme cela arrive désormais systématiquement, et sans doute parce que l'interpellé les a accusé de le contrôler « à cause de la couleur de sa peau », les policiers incriminés ont pris les devants en portant plainte aussitôt contre le jeune pour « violence et menace à l'encontre des autorités et des fonctionnaires ». Jefferson MOSQUERA a également porté plainte contre eux.

De ce qui précède,

Le CRAN tient d'abord à féliciter le jeune Jefferson MOSQUERA pour avoir survécu à des brutalités policières potentiellement meurtrières. Le CRAN rend également hommage à la solidarité active de citoyens suisses témoins de ces délits de faciès avec violences policières. Par leurs témoignages dans les médias, ils contribuent à donner écho et crédit à des violences anti-Noirs peu dénoncées dans l'opinion publique.

Le CRAN condamne avec la plus grande énergie cette perpétuation par la police de pratiques visant spécifiquement les Noirs et consistant à les harceler et à les stigmatiser dans l'espace public (par des interpellations selon un profilage racial), à mettre en danger leur vie (par des placages au sol comprimant la poitrine jusqu'à suffocation), ou à s'auto-disculper préventivement (en portant plainte contre leurs victimes).

Le CRAN invite les autorités politiques suisses, en particulier bâloises, à accorder aux vies Noires une considération autre que misérabiliste (par des « aides au développement » fort médiatisées). Leurs agents de l'ordre ne devraient considérer comme un acte de bravoure par excellence faire du corps Noir un objet destructible à volonté et en toute impunité². Ces pratiques indignes d'un Etat de droit perpétuent contre les Noirs le déni de leur Dignité humaine dont les fondamentaux sont ancrés dans les Codes Noirs élaborés durant l'esclavage et la colonisation (auxquels des Suisses ont largement participé).

Le CRAN rappelle aux représentants colombiens autant qu'africains - ambassadeurs accrédités à Berne et/ou auprès des institutions internationales à Genève - que la Décennie 2015-2024 dédiée par l'ONU aux Afro-Descendants leur recommande de veiller à ce que plus de considération et de justice soient reconnues à ces derniers. Un vigoureux plaidoyer dans ce sens auprès des autorités suisses est vivement encouragé. Le CRAN invite également les autorités onusiennes en charge des droits de l'homme à diligenter auprès de la Suisse le même plaidoyer ainsi que toute action en faveur du respect de la Dignité humaine des Noirs.

Fait à Berne, le 24 juin 2019

Pour le Conseil de gestion du CRAN,

Les Porte-paroles :

Félicienne Villos-Muamba, Présidente (079 718 86 65)

André Loembe, Vice-Président (079 345 08 52)

Communiqué adressé à :

- Presse nationale suisse et internationale représentée en Suisse
- Président de la Confédération helvétique, à Berne
- Conseillère fédérale (ministre) en charge de la justice et de la police, Berne
- Président du Conseil d'Etat (gouvernement) du Canton de Bâle, Bâle
- Conseiller d'Etat (ministre cantonal) en charge de la police dans le canton de Bâle, Bâle
- Ambassadeur de Colombie auprès de l'ONU à Genève
- Ambassadeur suisse auprès de l'ONU à Genève
- Ambassadeurs des pays africains en Suisse ainsi qu'au Délégué représentant l'Union Africaine, Genève
- Haut Commissariat et Conseil de l'ONU pour les Droits de l'homme, Genève
- Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), Genève
- Groupe de travail des Experts indépendants de l'ONU sur les Afro-descendants, Genève
- Commission fédérale contre le racisme (CFR), Genève
- European Council on Racism & Intolerance (ECRI), Strasbourg
- ONGs de défense de la dignité et des droits humains
- Associations africaines en Suisse et en Europe

² En 2007, un rapport interne de la police vaudoise a ainsi cité les témoignages sous anonymat de policiers et ex-policiers sur la réalité des violences racistes ciblant les Noirs et pleinement assumées par des policiers qui en faisaient parfois un objet de divertissement, comme au bon vieux temps de l'esclavage ou des colonies : « Les Blacks se faisaient tabasser alors qu'ils n'avaient pas de drogue sur eux et qu'ils possédaient des papiers en règle. Nos rapports d'intervention faisaient état d'agressivité du suspect pour justifier les hématomes » (in *Le Matin Dimanche*, 30.9.2007)